

CHAPE ANHYDRITE FLUIDE

**DESCRIPTION**

t-mix CAF Chape à base de sulfate de calcium, de sables sélectionnés, d'ajouts et adjuvants spécifiques, selon DTU 26.2 (Chapes et dalles à base de liants hydrauliques), classée CA-C 30-F6 selon la norme NF EN 13813 (Matériaux de chapes et chapes)

UTILISATION

t-mix CAF est utilisée exclusivement en intérieur.

t-mix CAF peut être posée adhérente (sauf sur dallage sur terre plein), désolidarisée ou flottante. Elle peut constituer la forme d'enrobage des canalisations d'un plancher chauffant à eau chaude type «basse température» réversible ou non. Dans ce cas, son exécution doit se conformer aux DTU 65.14 (Exécution de planchers chauffants à eau chaude) / CPT CSTB 3164 (planchers réversibles à eau basse température).

t-mix CAF peut être employée dans des locaux ne dépassant pas le classement U4P3E2C2.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**Résistance à la compression :**

- A 28 jours : >30,0 N/mm²

Constituants : Sulfate de calcium, sables sélectionné, adjuvants spécifiques, selon la formule développée dans le laboratoire t-mix.

Granularité : 0 à 4 mm

Couleur : Crème

Consistance : Fluide et homogène

Consommation : ~ 18 kg/m²/cm d'épaisseur

Densité apparente : ~ 1650 kg/m³

Gâchage : 15% (du poids du **t-mix CAF**), soit environ 3,75 litres d'eau par sac de 25kg

Température d'utilisation : + 5° C à + 30° C : Ne pas appliquer sur sol chauffant en service (arrêter le chauffage 48 heures avant, et ne le remettre en service que 48 heures après la fin des travaux)

Temps de séchage :

- Circulation piétonne : 24 heures
- Mise à disposition des locaux après 24 heures de séchage (tout en évitant les courants d'air pendant 7 jours)
- Mise en charge après 10 jours

Résistance à la flexion :

- A 28 jours : >6 N/mm²

Conductivité thermique : ≥ 1,2 W/mK

Module d'élasticité à 28 jours : E = 15 KN/mm²

pH : >7

AVANTAGES :

- AUTONIVELLANT
- REGULARITE D'UN MORTIER INDUSTRIEL
- ADAPTE POUR LES SOLS AVEC CHAUFFAGE INTEGRE

CHAPE ANHYDRITE FLUIDE

MISE EN ŒUVRE :

La mise en œuvre de cette chape doit s'effectuer dans le respect des règles et normes en vigueur.

Préparation des supports

Température de mise en œuvre de l'air et du support : de + 5°C à + 30°C (sans risque de gel ou chaleur excessive).

Les supports doivent être préalablement nettoyés.

Bâtiment clos et couvert, vitrages posés et fermés (éviter tout courant d'air et protéger contre une exposition trop intense aux rayons du soleil, pendant l'application et pendant les 7 jours suivants)

Vérification de l'étanchéité des installations de plomberie et le cas échéant, de chauffage.

Désolidarisation périphérique par une bande de compression de 8 mm d'épaisseur minimale

Armature métallique recommandée sur plancher rayonnant électrique.

Gâchage

t-mix CAF doit être gâché à l'aide d'une pompe de malaxage sur silo SMP FE 100 ou en machine appropriée pour les sacs avec un taux de gâchage de 15% d'eau.

Application - Injection

Fractionnement nécessaire au droit des cloisons et murs de séparation, aux passages des portes et à l'interface entre pièces chaudes et pièces froides, par sciage jusqu'aux 2/3 de l'épaisseur de la chape ou par mise en place de joints de dilatation/fractionnement avant le coulage.

En préalable au pompage de t-mix CAF, faire passer une barbotine de t-mix GTA Graisse Tuyaux Anhydrite pour graisser les tuyaux (elle devra être sortie des tuyaux et évacuée)

Vérification de la consistance à l'aide de la boîte d'étalement t-mix (cylindre de 10 cm de diamètre et 18 cm de hauteur) : entre 380 et 400 mm de diamètre

Épaisseur minimale de la chape : 30 mm en pose adhérente ou désolidarisée, 30 mm au dessus des tubes ou câbles chauffants dans le cas d'un plancher chauffant

Débullage à la barre de débullage.

Mise en chauffe des planchers chauffants conformément aux DTU 65.14 (Exécution de planchers chauffants à eau chaude)/CPT CSTB 3164 (planchers réversibles à eau basse température)

t-mix CAF doit obligatoirement recevoir un revêtement de sol.

Le séchage de t-mix CAF et le contrôle de l'humidité résiduelle seront conforme au CPT et DTU concernés par le revêtement de sol prévu.

Précautions

N'ajouter aucun additif quel qu'il soit

Nettoyage des outils à l'eau, avant séchage du produit

AVANTAGES :

- Autonivellant
- Régularité d'un mortier industriel formulé et produit en usine

CONDITIONNEMENT/STOCKAGE :

- Sacs (25 kg) en palettes de 1, 350 t, possibilité de conditionnements et poids spéciaux selon besoin du chantier (big bag, silo)
- Stockage 12 mois à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert et à l'abri de l'humidité

INFORMATIONS DE SECURITE :

Produit alcalin : en cas de contact avec la peau ou les yeux, laver abondamment à l'eau claire et consulter un médecin.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche de données de sécurité sur www.t-mix.fr